

Qui peut-on manger ?

ACCROCHE	La loi française a changé. Depuis 2018 les animaux ne sont plus considérés comme de simple biens meubles, mais comme des êtres doués de sensibilité. Ainsi un statut juridique intermédiaire apparaît entre les personnes (que l'on doit respecter) et les choses (dont on peut user à sa guise quand on en a la propriété).
ANALYSE DU SUJET	La question qui nous est posée prend acte de cette évolution. Lorsqu'on mange de la viande, on ne peut plus se contenter, aujourd'hui, d'aborder cette matière, la viande, comme une simple chose. Car avant d'être viande, elle était chair, et faisait partie intégrante d'un être « doué de sensibilité ». la question « qui » renvoie justement à la distinction entre personne et chose. Il semble évident qu'à cette question, une seule réponse soit possible : PERSONNE ! Justement parce que le pronom interrogatif « qui » renvoie à la notion de personne. Mais depuis que l'animal est reconnu comme être doué de sensibilité, on doit, dès lors, se demander si on peut continuer de le mettre à mort pour consommer de sa chair. Et la question est essentielle, car « manger », cela renvoie à la nécessité que nous avons de consommer des aliments pour nous maintenir en vie. Bien manger fait donc partie de toute éthique humaine, il s'agit d'un devoir que nous nous devons à nous même.
PROBLÉMATISATION	Dès l'animal doit-il simplement être considéré comme une chose, malgré ce que dit la loi ? Sa chair ne doit-elle pas devenir viande afin que nous, humains, puissions vivre en bonne santé ? Mais d'un autre côté, le considérer comme un être doué de sensibilité ne nous amène-t-il pas à avoir des devoirs envers lui ? Ces devoirs sont-ils compatibles avec le fait de le mettre à mort pour faire de sa chair de la viande ? Y aurait-il nécessité à faire cela, au nom de la santé humaine ?
ANNONCE DU PLAN	Nous allons commencer par aborder les raisons pour lesquelles nous mettons à mort les animaux pour les manger. Nous aborderons ensuite les raisons de penser pourquoi les animaux peuvent être envisagés comme étant dignes d'être respectés. Pour finir, nous soumettrons ces différentes raisons à une analyse critique.

La question de la consommation de la chair animal semble ne pas se poser. Voilà une pratique qui, au contraire, paraît aller de soi pour tout un chacun, et ce pour plusieurs raisons.

La première de ces raisons, c'est une raison biologique : l'être humain n'a-t-il pas toujours mangé de la viande ? C'est une raison qui est confirmée par la paléontologie. Si notre espèce a pu développer sa boîte crânienne, c'est notamment en ayant accès à la viande, par la consommation des charognes, d'abord, puis par la consommation de la chair animale fraîche une fois que les êtres humains sont devenus chasseurs.

L'argument, cependant, ne peut constituer une justification, car si l'être humain, aux temps préhistoriques, avait besoin des protéines animales, cette situation a changé depuis 10 000 ans avec l'invention de l'agriculture, et la capacité de produire massivement des légumineuses (lentilles, haricots, etc.) et des noix (cacahuètes, noix, amandes, etc.) tout aussi riches en protéines. Seul un nutriment, la vitamine B12, ne peut être trouvé dans ces produits. Mais on la trouve de nos jours sous forme de gélule, et il s'agit d'un nutriment conservé par le foie et qui se libère lentement dans l'organisme.

La deuxième de ces raisons est une raison gustative : je m'autorise à manger de la viande, parce que c'est bon. Elle est en fait liée à la première raison : c'est parce que pendant plus de 100 000 ans la viande a fait partie de notre régime alimentaire que nous avons développé pour elle, effectivement, une forte appétence. Mais d'un point de vue éthique, la question du plaisir peut-elle entrer en ligne de compte ? Ça me fait plaisir de rouler vite, puis-je donner cette raison à l'agent qui

m'arrête ? Le plaisir, ici, est-il un argument. Oui, mais à une condition : que le plaisir que je prends à vivre ne se paie pas de la souffrance d'un autre être.

Dès lors, l'État Français a trouvé une solution qui est d'imposer une réglementation aux chaînes d'abattage voulant que l'animal, reconnu doué de sensibilité, ne souffre pas au moment de sa mise à mort, afin que, justement, le plaisir de consommer de la viande ne se paie pas par la souffrance de cet animal.

Dès lors que reste-t-il aux arguments du végétarisme « éthique » (ne pas manger de chair au nom du respect de l'animal?)

Tout d'abord cette position attire notre attention sur les conditions réelles de la vie des animaux d'élevage, mais aussi sur les conséquences planétaires de la consommation généralisée et fréquente de viande.

En premier lieu, l'idée qu'on puisse élever industriellement des animaux en leur évitant la souffrance est régulièrement battue en brèche par les enquêtes menées dans les fermes d'élevage. Par ailleurs, les progrès de la science éthologique (science qui étudie le comportement animal) montrent que les animaux sont beaucoup plus sensibles et vulnérables qu'on ne veut bien le croire, et souffrent donc, de leurs conditions industrielles d'élevage.

En seconde lieu, notre consommation généralisée de viande a des conséquences planétaires qui impactent non seulement les animaux, mais notre propre espèce. Autrement dit, manger régulièrement de la viande a un impact sur la planète et sur la vie des générations futures. Quelques exemples : pour produire un roti de bœuf de 1kg, il faut consommer 700 litres d'eau. Par ailleurs, le dit élevage industriel dit rejet d'une quantité très importante de déjections animales dans les écosystèmes. Ainsi, en Bretagne, en France, les nitrates issus de la dégradation du lisier de porc posent de multiples problèmes (dont l'envahissement des littoraux par les algues vertes).

Mais on trouve aussi des arguments spirituels, tels ceux du bouddhisme pour qui le critère fondamental de la présence d'une âme dans un corps n'est pas celui de la parole, mais celui de la souffrance. La vie animale doit être ici respectée au nom de l'idée qu'elle signale, par sa capacité de souffrir, qu'elle existe, et réclame notre respect.

Alors au final, que répondre ? Commençons par les arguments du bouddhisme : ils ne peuvent prétendre à l'universalité car ils reposent sur une croyance qui n'est pas rationnellement fondée. L'animal a-t-il une existence spirituelle, fait-il partie de la « grande échelle des êtres » ? C'est possible, mais douteux. Un bouddhiste peut donc être végétarien par conviction, mais il ne peut prétendre, dans un État laïque, s'appuyer sur cette conviction que « tous les animaux ont la nature du bouddha » pour faire évoluer la loi.

Ce qui reste, c'est en fait deux points :

- la question de la souffrance animale, et la nécessité de faire évoluer les chaînes d'élevage et d'abattage pour que le stress généré par elles soit minoré.
- la question de l'impact écologique de l'élevage, qui montre clairement que notre surconsommation de viande, elle, est tout à fait problématique.

Pour finir, on peut évoquer la question du rapport entre consommation de viande et santé humaine, en cliquant sur le lien suivant, qui montrera à beaucoup d'entre vous que, **pour votre propre santé**, vous devriez porter plus d'attention à la maîtrise des quantités. (cet argument vaut bien sur aussi pour votre prof!)

<https://www.mangerbouger.fr/l-essentiel/les-recommandations-sur-l-alimentation-l-activite-physique-et-la-sedentarite/reduire/reduire-la-viande-porc-baeuf-veau-mouton-agneau-abats>